

Des timbres-poste curieusement disposés sur une correspondance pneumatique

Hervé BARBELIN

" PIÈCE DU MOIS " DU 6 AOUT 2021



Cette correspondance pneumatique a été déposée le 31 août 1954 à Paris 71 (pl. Victor-Hugo) à destination de Neuilly-sur-Seine. L'affranchissement à 65 francs correspond au deuxième échelon de poids (60 francs) avec un supplément superfétatoire de 5 francs. La bande de 5 « Célimène » est plaisante.

On remarque évidemment les deux timbres « Marianne de Gandon » fractionnés à gauche et à droite de l'enveloppe. Autre bizarrerie, le timbre à date d'arrivée à Neuilly-sur-Seine est sur le devant de l'enveloppe au lieu d'être au dos ; le dos de l'enveloppe est vierge.

La dimension de l'enveloppe (170 x 110 mm) permet de proposer une explication pour cette pièce ; elle excède en effet en longueur la limite réglementaire (155 mm) ... à moins d'être pliée en deux. Il est donc probable que les deux timbres fractionnés ont été ainsi disposés pour sceller le pliage (peut-être le timbre superfétatoire de 5 francs a-t-il été ajouté à cette seule fin).

Il est douteux que cette manière de faire ait été correcte réglementairement, mais il est possible qu'elle ait été tolérée par égard pour la qualité de parlementaire du destinataire.